



**PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL,
DE L'ELECTION DU PRESIDENT ET DU BUREAU
DU P.E.T.R DU PAYS D'EPINAL, CŒUR DES VOSGES**

<u>Date de convocation :</u>
13/05/2026
<u>Nombre de délégués en exercice :</u>
59
<u>Nombre de présents :</u>
52
<u>Nombre de votants :</u>
56

L'an deux mille vingt-six, le 21 mai, les membres du Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Epinal (PETR), Cœur des Vosges, nouvellement élus en application de l'article L5741-1 du CGCT et de la détermination du nombre de délégués précisé à l'article 6 des statuts du PETR, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle polyvalente de Girancourt, 42 place de la Mairie (88390) sur la convocation qui leur a été adressée par le Président sortant.

SONT PRESENTS :

ALLAIN Francis, ANSELMO Anne, BABEY-FOLTZER Pauline, BAILLY Pierre (pouvoir de Céline TANNEUR), BERNAUDIN Julie, BONTEMPS Catherine, BOURDON Claude, BREGIER-BROCHET Hélène, BROT Alexia, CALOT Valérie, CHAMPAGNE Patricia, CHOLEY Bertrand (pouvoir d'Alain AIGLE), COLOTTE Loïc, COURTIER Pierre, CUNY Elouann, DA CRUZ Philippe, D'ALGUERRE Sylvie, DEMANGE Silvain, DUCHENE Denis, DUFOUR Carole, DURUPT Xavier, FALIGUERHO Anna, FARON Martine, FERRY Frédéric, GAILLARD Tatiana, GAILLOT Thierry, GALLAND Joël, GARCIN Daniel, GARRET Aurélie, GATTO Yves, GENIN Patrice, GRANDIDIER Bertrand, GRANDMAIRE Wilfrid, GREWIS Vanessa, GSCHWEND Stéphane, HAMMOUALI Nadia, HERBETH Nicolas, HIENNE Danny, JACQUOT Pierre-Yves, LAPORTE Irène, LAURENT Bérengère, LEMESLE Christophe (pouvoir de Lucette MICHEL), MARCOUYOUX Astrid, MARTIN Corinne, MENOUD Christelle, MUNIERE Jean-Luc, NOEL Pascal, PELLEGRINI Pierre, PETIT Jean-Paul, PIAGET Téo, PIERRAT Amaud, REMY Cyril, ROCHE Monique (pouvoir d'Axel DURAND), SOUCHET Jean-Marie, SYLVESTRE Pierre, TISSERAND Michaël, TRELAT Clarisse, VAGNER Patrick, VILLEMEN Yannick.

SONT EXCUSES :

ADJOVI-AURY Gildas, AIGLE Alain (pouvoir à Bertrand CHOLEY), AMIUNES Daniela, ANDRE Marie-Christine, BALAUD Frédéric, BELGERI Régis, BERTRAND Hervé, BOGARD Gérard, BRAUX Jean-Luc, CASADEVALL Patrick, CHAUFFER Florence, COUSOT Jean-Luc, DAGNEAUX Denis, DEMENGEON Jean-François, DESVERNES Yves, DURAND Axel (pouvoir à Monique ROCHE), EMERAUX Guy, FOURNIER Michel, HETT Paul, HUGUES Michel, JACOTEZ Nathalie, JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine, LAAGE Éric, LAGARDE Michèle, LAINTE-MARTIN Fabienne, LAMBERT David, LASSALLE Laetitia, LAURENT Carole, LEMARQUIS Jacques, LEROY Patrick, LIMAUX Philippe, MASSE Stéphanie, MAYOUD Stéphane, MICHEL Lucette (pouvoir à Christophe LEMESLE), PARIS Alexandre, PARVE Emmanuel, PIERRON Aline, PIERRON Bruno, RENARD Yannick, ROUSSEL Alain, SCHAL Frédéric, SIEGLER Marie, SIMONIN Stéphane, SYLVESTRE Jean-Claude, TANNEUR Céline (pouvoir à Pierre BAILLY), THIEBAUT Michaël, THIEBAUT Sandrine, THOMAS Jeannine, TIHAY Jean-Christophe, VIRTEL François, VOIRY Laurent, YILDIZ Ozcan.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Yannick VILLEMIN, Président sortant, qui a déclaré les membres du Comité syndical cités ci-dessus (présents et excusés) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Elouann CUNY a été désigné en qualité de secrétaire par le Comité.

Monsieur Yannick VILLEMIN cède la présidence à la doyenne d'âge, Madame Monique ROCHE.

MADAME Monique ROCHE a pris la présidence de l'assemblée, et a procédé à l'appel nominal des délégués.

Elle a dénombré 59 membres présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Elle a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du Président. Elle a rappelé, qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT rendus applicables aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et aux syndicats mixtes, par renvoi de l'article L.5211-2 du même code, le Président est élu au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue parmi les membres de l'assemblée délibérante. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

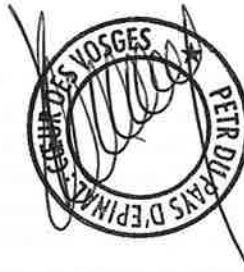
Messieurs Elouann CUNY et Loïc COLOTTE ont été nommés assesseurs.

Les membres du Comité Syndical, liste d'émargement ci-après annexée.

La Doyenne d'âge
Madame Monique ROCHE
(Signature De la Doyenne
d'âge)



Monsieur Yannick VILLEMIN,
Président du PETR du Pays
d'Epinal Cœur des Vosges
(Signature du Président)



Monsieur Elouann CUNY,
nommé secrétaire de séance.
(Signature du secrétaire de
séance)



Communauté d'Agglomération d'Epinal**28 Titulaires :**

ALLAIN Francis	GARRET Aurélie	NOEL Pascal
AMIUNES Daniela	GRANDMAIRE Wilfrid	PIERRAT Arnaud
BABEY-FOLTZER Pauline	HERBETH Nicolas	PIERRON Aline
CHAMPAGNE Patricia	HETT Paul	SIEGLER Marie
D'ALGUERRE Sylvie	HUGUES Michel	THIEBAUT Michaël
DEMANGE Silvain	JACQUOT Pierre-Yves	TISSERAND Michaël
DURUPT Xavier	JEANDEL-JEANPIERRE Ghislaine	VILLEMEN Yannick
FERRY Frédéric	LAGARDE Michèle	VIRTEL François
FOURNIER Michel	LAPORTE Irène	
GAILLOT Thierry	MENOUD Christelle	

28 Suppléants :

ADJOVI-AURY Gildas	DUCHENE Denis	PELLEGRINI Pierre
BONTEMPS Catherine	DUFOUR Carole	PIAGET Téo
BRAUX Jean-Luc	EMERAUX Guy	PIERRON Bruno
BREGIER-BROCHET Hélène	FALIGHERHO Anna	REMY Cyril
CALOT Valérie	GAILLARD Tatiana	SCHAL Frédéric
CASADEVALL Patrick	GENIN Patrice	SOUCHET Jean-Marie
CHAUFFER Florence	GREWIS Vanessa	THOMAS Jeannine
COURTIER Pierre	GSCHWEND Stéphane	VOIRY Laurent
DA CRUZ Philippe	LAURENT Bérengère	
DEMENGÉON Jean-François	MASSE Stéphanie	

Communauté de communes des Vosges Côté Sud-Ouest**14 Titulaires :**

ANSELMO Anne	GARCIN Daniel	ROCHE Monique
BROT Alexia	HIENNE Danny	SYLVESTRE Jean-Claude
DESVERNES Yves	JACOTEZ Nathalie	SYLVESTRE Pierre
DURAND Axel	MUNIERE Jean-Luc	VAGNER Patrick
FARON Martine	PETIT Jean-Paul	

13 Suppléants :

ANDRE Marie-Christine	GATTO Yves	MAYOUD Stéphane
BALAUD Frédéric	LAAGE Eric	ROUSSEL Alain
BELGERI Régis	LEMARQUIS Jacques	TRELAT Clarisse
BOGARD Gérard	LIMAUX Philippe	
COUSOT Jean-Luc	MARTIN Corinne	

Communauté de communes de la Région de Rambervillers**14 Titulaires :**

BERTRAND Hervé	LAINTE-MARTIN Fabienne	RENARD Yannick
COLOTTE Loïc	LAMBERT David	SIMONIN Stéphane
DAGNEAUX Denis	LASSALLE Laetitia	THIEBAUT Sandrine

GALLAND Joël	LAURENT Carole	
HAMMOUALI Nadia	PARVE Emmanuel	

14 Suppléants :

BERTRAND Hervé	LAINTE-MARTIN Fabienne	RENARD Yannick
COLOTTE Loïc	LAMBERT David	SIMONIN Stéphane
DAGNEAUX Denis	LASSALLE Laetitia	THIEBAUT Sandrine
GALLAND Joël	LAURENT Carole	YILDIZ Ozcan
HAMMOUALI Nadia	PARVE Emmanuel	

ELECTION DU PRESIDENT SOUS LA PRESIDENCE DE LA DOYENNE D'AGE

Madame Monique ROCHE, Présidente de séance, invite l'assemblée à procéder à l'élection, conformément aux dispositions prévues par le code général des collectivités territoriales.

Après un appel de candidature et avoir constaté l'unique candidature de M. Yannick VILLEMIN, il est procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

Élection du Président :

Candidat : M. Yannick VILLEMIN

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 2
- Suffrages exprimés : 54
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- M. Yannick VILLEMIN : 54 voix

M. Yannick VILLEMIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président, et a été immédiatement installé.

Il déclare accepter d'exercer cette fonction et assure la présidence de l'Assemblée.

Le Président élu a ensuite pris le relais pour l'élection des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau.

Monsieur le Président, Yannick VILLEMIN, rappelle que l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que :

« Le bureau de l'E.P.C.I est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres. Le nombre de Vice-Présidents est librement déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre ne puisse excéder 20 % de l'effectif de celui-ci, ni qu'il puisse excéder quinze Vice-Présidents ».

Monsieur le Président propose de fixer le nombre de Vice-Présidents à 4 et des autres membres du Bureau à 8, comme ci-dessous indiqué dans le tableau des trois collectivités membres.

COLLECTIVITES	Nombre d'habitants	Nombre de délégués	Nb de vice-présidents	Nb autres membres du bureau
CA EPINAL	113 143	28	2	4
CC RAMBERVILLERS	13 141	14	1	2
CC VOSGES COTE SUD-OUEST	11 813	14	1	2
TOTAL	138 097	56	4	8

Monsieur le Président rappelle que les membres du bureau sont élus individuellement par l'organe délibérant au scrutin secret à la majorité absolue.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité, décident de fixer le nombre de Vice-présidents à 4 et des autres membres du bureau à 8.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Sous la présidence de Monsieur Yannick VILLEMIN, élu président, le Comité Syndical a été invité à procéder à l'élection des Vice-présidents. Il a été rappelé que ces derniers sont élus selon les mêmes modalités que le Président.

Il fait ensuite procéder à l'élection des 4 Vice-présidents conformément aux dispositions prévues par le code général des collectivités territoriales.

Après un appel de candidature, Monsieur le Président propose les candidatures suivantes :

- M. Christophe LEMESLE, 1^{er} Vice-président
- M. Pierre SYLVESTRE, 2^{ème} Vice-président
- Mme Sylvie D'ALGUERRE, 3^{ème} Vice-présidente
- Mme Patricia CHAMPAGNE, 4^{ème} Vice-présidente

Il est ensuite procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

1^{er} Vice-président :

Candidat :

- M. Christophe LEMESLE

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- M. Christophe LEMESLE : 56 voix

M. Christophe LEMESLE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} Vice-président, et a été immédiatement installé.

2^{ème} Vice-président :

Candidat :

- M. Pierre SYLVESTRE

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- M. Pierre SYLVESTRE : 56 voix

M. Pierre SYLVESTRE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} Vice-président, et a été immédiatement installé.

3^{ème} Vice-présidente :

Candidate :

- Mme Sylvie D'ALGUERRE

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- Mme Sylvie D'ALGUERRE : 56 voix

Mme Sylvie D'ALGUERRE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 3^{ème} Vice-présidente, et a été immédiatement installée.

4^{ème} Vice-présidente :

Candidate :

- Mme Patricia CHAMPAGNE

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- MME Patricia CHAMPAGNE : 56 voix

Mme Patricia CHAMPAGNE, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 4^{ème} Vice-présidente, et a été immédiatement installée.

ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Suite à l'élection des Vice-présidents, Monsieur Yannick VILLEMIN, Président de séance, fait procéder à l'élection des autres membres du bureau.

Les candidatures sont proposées comme suit :

1^{er} membre du Bureau	M. Paul HETT	CAE
2^{ème} membre du Bureau	M. Bertrand CHOLEY	2C2R
3^{ème} membre du Bureau	M. Yves DESVERNES	CCVCSO
4^{ème} membre du Bureau	Mme Irène LAPORTE	CAE
5^{ème} membre du Bureau	M. Michel FOURNIER	CAE
6^{ème} membre du Bureau	Mme Lucette MICHEL	2C2R
7^{ème} membre du Bureau	M. Danny HIENNE	CCVCSO
8^{ème} membre du Bureau	M. Thierry GAILLOT	CAE

Il est ensuite procédé au déroulement du vote dans les conditions réglementaires.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

1^{er} autre membre du bureau :

Candidat : M. Paul HETT

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- M. Paul HETT : 56 voix

M. Paul HETT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 1^{er} autre membre du Bureau et immédiatement installé.

2^{ème} autre membre du bureau :

Candidat : M. Bertrand CHOLEY

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- M. Bertrand CHOLEY : 56 voix

M. Bertrand CHOLEY, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 2^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installé.

3^{ème} autre membre du bureau :

Candidat : M. Yves DESVERNES

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- M. Yves DESVERNES : 56 voix

M. Yves DESVERNES, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 3^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installé.

4^{ème} autre membre du bureau :

Candidate : Mme Irène LAPORTE

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- Mme Irène LAPORTE : 56 voix

Mme Irène LAPORTE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 4^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installée.

5^{ème} autre membre du bureau :

Candidat : M. Michel FOURNIER

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- M. Michel FOURNIER : 56 voix

M. Michel FOURNIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 5^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installé.

6^{ème} autre membre du bureau :

Candidate : Mme Lucette MICHEL

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- Mme Lucette MICHEL : 56 voix

Mme Lucette MICHEL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 6^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installée.

7^{ème} autre membre du bureau :

Candidat : M. Danny HIENNE

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- M. Danny HIENNE : 56 voix

M. Danny HIENNE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 7^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installé.

8^{ème} autre membre du bureau :

Candidat : M. Thierry GAILLOT

Premier tour de scrutin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 56
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29

A obtenu :

- M. Thierry GAILLOT : 56 voix

M. Thierry GAILLOT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 8^{ème} autre membre du Bureau et immédiatement installé.

Suite à l'élection du Bureau, Monsieur le Président donne lecture de la charte de l'élu local prévue à l'article L1111-1-1 du code Générale des Collectivités Territoriales (CGCT), dont une copie a été envoyé aux délégués lors de la convocation.